

LES 17, 18 & 19 AOÛT 2018

CAMP TOP HAT

SUR L'AÉRODROME MILITAIRE DE SAINT-HUBERT (6870)



**RASSEMBLEMENT DE VÉHICULES MILITAIRES ALLIÉS
DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE
COMMÉMORATIONS HISTORIQUES
RECONSTITUTION D'UN CAMP US ANNO 1944
RALLYE DANS LA SUPERBE RÉGION DE ST-HUBERT**

Infos : 063/21.96.14 - 04/384.63.73
www.indianhead.be | indianheadmvcg@gmail.com



17 - 18 - 19 août 2018

C'est dans un cadre tout ce qu'il y a de plus original que se déroulera, **du 17 au 19 août**, le traditionnel évènement d'été organisé par l'Indian Head BMVCG. Le campement s'établira sur l'aérodrome militaire de **Saint-Hubert**. Un site fermé et remarquable, propice à nos « exercices ». Un bivouac exposé le long de la forêt dense qui borde les 2600 mètres de la piste en béton où pourront évoluer librement nos véhicules. Des bâtiments et hangars « vintage » où l'Indian Head abritera toute l'intendance souhaitée et comme toujours de qualité. Une réelle immersion dans la passion pour l'Histoire avec de belles randonnées et activités-surprise passionnantes. Le thème S.A.S. sera à l'honneur.

A l'instar des années précédentes, nous sollicitons chaque club afin de présenter diorama, show ou démonstration destinés au public qui se présente nombreux pour assister à nos prestations.

MILITARY DRESSING WW2 UNIFORMS

Le dimanche 19 août, tous les participants sont invités à porter un uniforme, au choix, d'une armée alliée de la période allant de septembre 1939 à août 1945 et cela quel que soit l'arme ou le grade. Une manière de rendre hommage aux militaires, hommes et femmes, de toutes les nations alliées en guerre à cette époque.

Le porteur de l'uniforme considéré comme le plus original et/ou imaginatif sera récompensé.

Repas :

Un traiteur assurera les repas principaux. Le repas du samedi midi sera offert aux participants qui se seront inscrits avant le 10 août 2018 au moyen de la fiche de réservation ci-jointe et effectués le virement bancaire sur le compte indiqué ci-dessous. **Emportez vos gamelles !**

Inscription :

15 €

5 € pour les membres Indian Head

La somme de l'inscription et des repas réservés est à verser sur le compte avant le 10 août 2018 :
IBAN BE05 0003 2555 8975 BIC BPOTBEB1



Vendredi 17 août 2018

14h00 Accueil des participants
19h00 Repas
20h00 Jeu de nuit

Samedi 18 août 2018

08h00 Petit déjeuner
09h00 Accueil des participants
10h30 Départ du convoi historique
12h00 Dîner sur le parcours
13h00 Départ du convoi historique
16h00 Présentation dynamique
19h00 Repas
20h30 Remise des souvenirs club

Dimanche 19 août 2018

08h00 Petit déjeuner
09h00 Accueil du public – Bourse
d'échange – Activités au camp
12h30 Repas
14h30 Présentation dynamique
16h00 Fin de la concentration

Inscriptions : 15 €/personne

5 € membre Indian Head

Infos : www.indianhead.be

indianheadmvcg@gmail.com

063/21.96.14

Vrijdag 17 augustus 2018

14h00 Ontvangst van de deelnemers
19h00 Maaltijd
20h00 Nachtspel

Zaterdag 18 augustus 2018

08h00 Ontbijt
09h00 Ontvangst van de deelnemers
10h30 Vertrek historisch konvooi
12h00 Middagmaal op de omloop
13h00 Vertrek historisch konvooi
16h00 Dynamische voorstelling
19h00 Avondmaal
20h30 Uitreiking van club-aandenkens

Zondag 19 augustus 2018

08h00 Ontbijt
09h00 Ontvangst van het publiek –
Ruilbeurs - Activiteiten in het kamp
12h30 Middagmaal
14h30 Dynamische voorstelling
16h00 Einde van de bijeenkomst

Inschrijving : 15 €/persoon

5 € Lid Indian Head

Info : www.indianhead.be

indianheadmvcg@gmail.com

04/384.63.73



MENUS

Vendredi soir : Hamburger party et son buffet de crudités :	12 €
Vrijdagavond : Hamburger party met zijn rauwkost :	
Samedi matin : pain, confitures, fromage, café ...:	5 €
Ontbijt zaterdag : brood, confituur, kaas, koffie ... :	
Samedi midi : Assiette ardennaise :	Gratuit
Middagmaal zaterdag : Ardense schotel	Gratis
Gratis	
Samedi soir : BBQ :	15 €
Zaterdagavond : BBQ :	
Dimanche matin : pain, confitures, fromage, café ... :	5 €
Ontbijt zondag : brood, confituur, kaas, koffie ... :	
Dimanche midi : Boulettes sauce chasseur, salade, purée :	12 €
Middagmaal zondag : Gehaktballen jagersaus, salade, puree	

Nous vous demandons de réserver vos différents repas avant le 10 août 2018 au moyen de la fiche de réservation ci-jointe et d'effectuer un virement bancaire sur le compte indiqué ci-dessous.

Wij vragen u om uw verschillende maaltijden te reserveren voor 10 augustus 2018 door middel van de bijgaande antwoordstrook en een bankoverschrijving te verrichten op het hieronder aangegeven rekeningnummer.

**IBAN: BE05 0003 2555 8975
BIC: BPOTBEB1**



Art 1 – Règle générale

Par la signature du contrat d'inscription, le participant accepte sans restriction de se conformer aux règlements édictés par les autorités et les organisateurs de la manifestation.

Art 2 – Infrastructure

Le site est pourvu de terrains proches du centre des activités. Ces terrains sont propriété privée et mis à disposition moyennant le respect total des règles de bonne conduite. Les tentes sont d'époque ou en ont l'apparence. Elles sont installées dans les zones prévues et réparties de façon ordonnée. Le tri sélectif des déchets est de stricte application. Containers et/ou sacs poubelle sont mis à disposition et doivent être utilisés. Les commodités mises à disposition sont à utiliser dans tous les cas. La circulation des véhicules sur des terrains herbeux détrempés ne pourra s'effectuer qu'en 4x4 et à vitesse très réduite. L'aire utilisée devra être remise dans l'état d'origine et dépourvue de tout déchet au moment du départ.

Art 3 – HORECA

L'intendance du BMVCG Indian Head fait le maximum pour proposer des menus d'un excellent rapport qualité-prix. Seul le bar de l'Indian Head est reconnu et officiel pour tout le site. Les bars privés (*) sont absolument interdits pour quiconque. Toute infraction constatée par un mandataire de l'Indian Head impliquera une amende immédiate de 100€ au profit des organisateurs. Toute récidive entraînera l'exclusion des participants fautifs.

Les chiens n'ont pas accès aux lieux et heures des repas collectifs.

(*) par bar privé, l'on entend toute infrastructure visible et/ou organisée débitant des boissons alcoolisées ou non, à titre onéreux ou gratuit, à des participants ou à du public.

Art 4 – Uniformes

Seuls les uniformes et équipements des **armées alliées** de la période **39/45** sont autorisés ! Le port d'uniformes, parties d'uniformes, insignes ou équipements des forces de l'axe sont strictement interdits !

Chaque participant adoptera une attitude digne et responsable et respectera l'uniforme qu'il porte.

Les enfants-soldats (enharnachés et/ou porteurs d'armes à l'échelle réelle) ne sont pas admis ; les enfants mascotte sont absolument les bienvenus.

Art 5 – Armes

Les armes démilitarisées conformément à la loi ou des copies inertes sont tolérées. Les armes blanches ne seront en aucun cas exhibées hors de leur fourreau. Les armes, y compris les copies, ne seront pas admises dans les infrastructures où des boissons et des repas sont servis. La loi en la matière devra être respectée.

Art 6 – Véhicules

Seuls les véhicules de construction antérieure à 1946 sont autorisés. Les véhicules postérieurs à 1945 mais dont l'aspect extérieur permet de les confondre avec des véhicules d'époque sont acceptés. Les véhicules de l'axe sont autorisés pour autant qu'ils soient considérés comme véhicules de prise et utilisés par les alliés. Ils seront dépourvus de marquages nationaux des forces de l'axe et ne pourront être pilotés que par des équipages dont l'uniforme répond à l'Art 4 du présent règlement.

Art 7 – Responsabilités

Les organisateurs déclinent toute responsabilité envers les participants, en cas d'accident causé par l'utilisation d'instruments quelconques à flamme vive ou autre ainsi que par la détention de produits inflammables. Il est vivement conseillé de se doter de moyens appropriés pour lutter contre l'incendie.

Art 8 – Recours

Chaque participant, en règle d'inscription, est censé connaître le présent règlement et abandonner tous recours à l'encontre des organisateurs et de l'asbl Indian Head en cas de dommages ou d'accidents survenus pendant la manifestation. Le participant non respectueux du présent règlement pourra être exclu de plein droit sans recours.



INDIAN HEAD

MILITARY VEHICLE CONSERVATION GROUP
BELGIUM



Bulletin d'inscription TOP HAT 2018

NOM PRENOM
 NAAM VOORNAAM
 RUE N° BOITE
 STRAAT Nr BUS
 LOCALITE CODE POSTAL.....
 WOONPLAATS POSTCODE
 CLUB
 VEHICULE 40/45 N° PLAQUE
 VOERTUIG 40/45 PLAATNUMMER
 TEL E-MAIL.....

Membre Indian Head / Lid Indian Head	5 €
Autres participants / Andere deelnemers	15 €
Repas vendredi soir/Avondmaal vrijdag	12 €
Repas samedi matin/ Ontbijt zaterdag	5 €
Repas samedi midi / Middagmaal zaterdag	Gratis
Repas samedi soir/Avondmaal zaterdag	15 €
Repas dimanche matin / Ontbijt zondag	5 €
Repas dimanche midi / Middagmaal zondag	12 €
TOTAL/TOTAAL	

(*) *Biffer les mentions inutiles – Schrappen wat niet past*

Renvoyer à - Terug te zenden aan :

Guy Klinkenberg

Rue de la lisière 7 - B-6790 Aubange

*Somme à verser sur le compte avant le 10 août 2018
 Bedrag over te schrijven op rekening Nr voor 10 augustus 2018*

IBAN BE05 0003 2555 8975

BIC BPOTBEB1